



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction
départementale
des territoires**

Amandine PIERRE
Chargée d'études habitat, référente PLH
Tél. : 01 34 25 24 50
Mél : amandine.pierre@val-doise.gouv.fr

Cergy-Pontoise, le

Réf : SHRUB/PPLH/SB/2023-7

15 FEV. 2023

Monsieur le maire,

En application des articles L.302-5 et suivants du code de la construction et de l'habitation (CCH), je vous ai communiqué par courrier du 15 décembre 2022 le nombre de logements locatifs sociaux (LLS) retenus à titre définitif sur le territoire de votre commune au 1^{er} janvier 2022, soit 279.

Au 1^{er} janvier 2022, avec un nombre de résidences principales de 2197, le taux de logements locatifs sociaux pour votre commune est de 12,7 %.

Le pôle des politiques locales de l'habitat de la direction départementale des territoires du Val-d'Oise reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le préfet

Philippe COURT

Monsieur Loïc TAILLANTER
Maire
Hôtel de Ville
Place Georges Clémenceau
95620 PARMAIN

En communication à Mme la secrétaire générale, sous-préfète de l'arrondissement de Pontoise et de M. le président de la CC Vallée de l'Oise et 3 Forêts